



**PRÉFET
DU CANTAL**

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Lanobre

dossier n° DP 015 092 25 00034

date de dépôt : 01 décembre 2025

demandeur : monsieur Abed Mohamed
Ameziane

pour : la réfection de la toiture, le changement
des menuiseries, la création d'une terrasse,
la démolition d'un mur sur un balcon et le
changement d'une clôture

adresse terrain : 1032 rue de la Tialle lieu-dit
Pradelle, à Lanobre (15270)

Affaire suivie par :
Estelle Receveur

Le maire

à

monsieur Abed Mohamed Ameziane
1032 rue de la Tialle
lieu-dit Pradelle
15270 Lanobre

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 01 décembre 2025 pour la réfection de la toiture, le changement des menuiseries, la création d'une terrasse, la démolition d'un mur sur un balcon et le changement d'une clôture sur la commune de Lanobre.

Par courrier en date du 11 décembre 2025, vous étiez informé que votre dossier de déclaration préalable était incomplet, et que vous deviez compléter votre dossier dans un délai de 3 mois en application de l'article R 423,39 du code de l'urbanisme.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé en mairie avant le 11 mars 2026, la déclaration préalable est donc automatiquement rejetée.

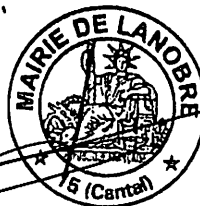
Si vous désirez réaliser vos travaux, je vous invite à déposer une nouvelle demande en mairie.

Je vous prie de croire, monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

A Lanobre, le 31/03/2026

Le maire

P.O.



Transmis au demandeur le.....01 AVR. 2026.....(à compléter par la mairie)